

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance

des 11 et 12 mars 2020

CSEC : Ceux qui agissent

Trois organisations syndicales : **la CFDT**, la CGT et FO, ont décidé de prendre collectivement leurs responsabilités, et ce malgré leurs différences ; ils ont demandé la tenue d'un Comité Social Economique Central extraordinaire afin de constituer ensemble un bureau de 5 membres.

Le bureau est donc composé d'un secrétaire (CFDT), d'un trésorier (CFDT), d'un secrétaire adjoint (CGT), d'un 2^{ème} secrétaire adjoint en charge des CSSCT (CFDT) et d'un trésorier adjoint (FO).

Nous vous tiendrons informés dès que les activités opérationnelles seront mises en place.

ASC : La liberté de choix dans votre PCV

La 1^{ère} session de commande de Chèques-Vacances est ouverte depuis le 2 mars et jusqu'au 29 avril inclus. Dans la limite de votre subvention 2020, vous êtes libre de commander des Chèques-Vacances, d'opter pour les remboursements sur facture, ou bien de choisir un mix des deux.

Rappelons que la CFDT a permis au CSEE FSF d'être le 1^{er} à proposer des prestations ASC.

Information sur le COVID 19

L'entreprise et les médecins du travail sont venus en séance répondre aux interrogations des élus.

La CFDT a demandé les raisons pour lesquelles le plan de continuité d'activité n'avait pas été présenté.

La CFDT a demandé à l'entreprise la possibilité pour tous salariés de pouvoir télétravailler, ceci bien au-delà des personnes à risque et sans justification.

Le Groupe a mis en place sur l'intranet les directives et mesures à appliquer dans le cadre du COVID 2019. Celles-ci sont mises à jour régulièrement par l'entreprise et consultables sur le lien suivant : http://intranet.com.intraorange/fr/Pages/chine_13022020.aspx

Consultation sur le projet d'élargissement du partage des activités entre les équipes Comptable et celles de Gestion Administrative des Achats

Une optimisation du traitement des factures fournisseurs permettant le respect de délais de paiement est au cœur de ce projet.

Le bilan positif d'un pilote de traitement de facture de bout en bout mise en place en 2018 entre les équipes opérationnelles Achat (G2A) et Comptabilité (ICEO) a conduit à un souhait de mutualisation d'activités entre les équipes de la Direction comptable et de la Direction des Achats.

Le CSEE FSF a mandaté une commission transverse du CSSCT composée des élus des deux directions afin d'étudier et d'analyser ce dossier sous l'optique santé, sécurité et conditions de travail dont Nadia Pakdaman, **élue CFDT** en était la Rapporteuse.

Afin de permettre à l'instance de se prononcer en consultation, la commission transverse a délivré un rapport au CSEE FSF redressant :

- les points forts de cette mutualisation d'activité : (Aucune fermeture de site, absence de recours à la sous-traitance, une sauvegarde des emplois malgré la perte d'activité et le maintien du télétravail).
- les points de vigilance (absence d'une GPEC par site par spécialité finance/G2A, une reconnaissance des compétences acquises, l'évolution du fiche métier dans ARCQ, un pilotage central et commun d'activité de deux groupes ayant un management d'activité différents et souhaitant conserver leur tâches et productivité individuelle, le transfert de la charge de travail et la répartition des tâches).
- des préconisations.

Pour la CFDT le fonctionnement en équipe pluridisciplinaire est un atout majeur ; nous souhaitons fortement son développement pour que ces équipes de prévention puissent disposer de tous les moyens nécessaires à un bon accomplissement de leurs tâches dans les CSSCT.

Consultation sur le projet de modification des horaires de travail du pôle de gestion

Ce dossier a été présenté au CSEE FSF le mois dernier et nous nous étions engagés à revenir vers vous pour vous communiquer la position de **la CFDT**. L'entreprise a décidé d'octroyer aux

chauffeurs qui véhiculent les membres du Comex dans leurs déplacements en IDF, des mesures d'augmentations salariales. Il est prévu également le recrutement d'un chauffeur supplémentaire pour répondre à cette nouvelle organisation de travail en brigade.

La CFDT s'est abstenue sur ce projet car ces augmentations ne font pas parties d'une négociation globale négociée avec les Organisations Syndicales mais simplement d'un accord de gré à gré et individualisé, avec les personnes concernées.

La CFDT veillera néanmoins à la bonne application de ces mesures.

Point d'étape sur le projet d'évolution des modes de fonctionnement de la DRH des FSF

Le 1er mars 2019, la DRH mettait en place une nouvelle organisation construite sur une responsabilité partagée dans le traitement RH des salariés entre RH Territoriaux et RH Métier.

L'objectif de cette nouvelle organisation consistait à décharger les DRH des tâches administratives avec la création d'un middle-office, et de renforcer la proximité physique et relationnelle avec les salariés sur les sites de plus de dix salariés.

Un an après, le bilan est mitigé, on notera **des points positifs** ; les portefeuilles des DRH sont équilibrés, le middle office est opérationnel, recentrant les RH sur leur rôle d'accompagnement des salariés dans la transformation de l'entreprise. Des innovations positivement appréciées ont été lancées : chaque salarié a été informé de son DRH de rattachement par mail et une web radio a été lancée pour informer les salariés de sujets RH.

Mais les objectifs initiaux, eux, ne semblent pas atteints : La présence terrain promise reste insuffisante et la disponibilité relationnelle des DRH, malgré tous leurs efforts, reste à améliorer.

La CFDT, soucieuse d'un accompagnement RH de qualité pour les salariés, demande qu'un baromètre d'évaluation périodique soit mis en place. Par ailleurs, nous pensons qu'un indicateur des visites de sites de plus de dix salariés permettrait de vérifier que les objectifs de cette organisation sont bien atteints et qu'aucun salarié ne se retrouve dans une « zone blanche RH ».

Au-delà du nouveau fonctionnement d'information et/ou consultation qui sera mis en œuvre avec la disparition des CHSCT et la mise en place des CSEE et des commissions d'hygiène et de sécurité au travail, la CFDT veillera à ce que la qualité de vie des salariés soit bien prise en compte.

Information sur le projet immobilier de New Orléans

Le futur site NEW ORLEANS qui est situé ZAC Inter Rives à Fleury les Aubrais est en cours de construction ; un emménagement est prévu au 2ème trimestre 2020, il accueillera 66 salariés des Centres Services RH au R+1 du bâtiment, 5 salariés de la Direction Immobilière Territoriale au R+3, et 4 salariés de la Direction Juridique au R+4 (espace total de 600 m²).

Les 66 salariés du CSRH auront 58 postes de travail. Face à l'insuffisance du nombre de postes de travail, l'entreprise propose à ce que les salariés qui sont présents 4 à 5 jours puissent bénéficier d'espaces de travail dits « priorités » ; espaces qui seront libérés à chacune de leurs absences pour permettre une mise à disposition pour les télétravailleurs.

L'estimation des temps de trajet sera réalisée en septembre 2020 et février 2021 : la situation des salariés qui verront l'allongement de leur temps de trajet augmenter de plus de 15 minutes sera examinée.

Nota : Les projets immobiliers de Montpellier et Toulouse ont fait l'objet d'un ajournement dû au fait que les éléments nécessaires à la bonne compréhension des projets sont manquants (ie. microzoning).

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Vos contacts :

Sylvain COVEMAERKER (RSCE) 06 79 02 70 03

Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

Vos élus : Emmanuel Placet, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Sylvie Rota, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Erik Bjork, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Olivier Berducou, Nadia Pakdaman, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Mary Stella Defranchi, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.